

Communiqué de presse du 12 décembre 2006

La France au premier rang pour la préparation de l'évaluation des performances de l'Agence européenne de sécurité maritime

L'Institut Français de la Mer se réjouit de la nomination, approuvée par les membres du conseil d'administration de l'Agence européenne de sécurité maritime (AESM), du représentant de la France - président de l'IFM - à la présidence du groupe de travail du Conseil chargé de préparer puis de suivre, au nom du Conseil et sous son contrôle, l'évaluation par un audit externe des performances de l'Agence durant ses cinq premières années d'existence.

Cette évaluation, prévue par le règlement régissant l'AESM, fait partie intégrante du processus permettant, d'une part, de veiller à la conformité, par rapport aux objectifs initiaux, des tâches exécutées par l'Agence et, d'autre part, et surtout de garantir son efficacité et l'éventuelle adaptation de ses missions futures. Elle devra être terminée courant 2008.

Dès sa nomination Francis Vallat, qui souhaitait une équipe restreinte, a pris les contacts permettant de proposer et faire adopter par le Conseil la composition du groupe de travail.

Ce dernier sera finalement constitué, outre du représentant de la Commission (membre de droit) et donc de la France, de ceux de l'Allemagne, de la Finlande, de la Grèce, et des Pays-Bas.

La première réunion du groupe s'est tenue à Paris, au siège de l'Institut Français de la Mer, lundi 11 décembre 2006.